

Augustin-Grégoire Doré et Quérille Thibeault

Augustin-Grégoire Doré est né le 7 juillet 1782 à Baie St-Paul du mariage d'Étienne et de Marie-Josephte-Modeste Symard. Il a épousé Quérille Thibeault le 19 nov 1805 à Baie St-Paul, elle était la fille d'Amable et de Rosalie Tremblay. Le couple a eu douze enfants, 3 garçons et 7 filles, deux sont mort-nés. Ils se sont installés d'abord à Baie St-Paul, avant de déménager à St-Urbain en 1821/1822¹. Augustin est décédé le 7 avril 1848 et Quérille est décédée le 6 mai 1854. Au recensement de 1851, elle demeurait avec son fils Augustin et sa bru Mathilde Fortin. Augustin et son frère Louis ont marié les deux sœurs Thibeault, Quérille et Angèle. Les trois garçons du couple se sont déplacés vers le Lac-Saint-Jean, ils ont été parmi les premiers Doré dans la région du Lac St-Jean.

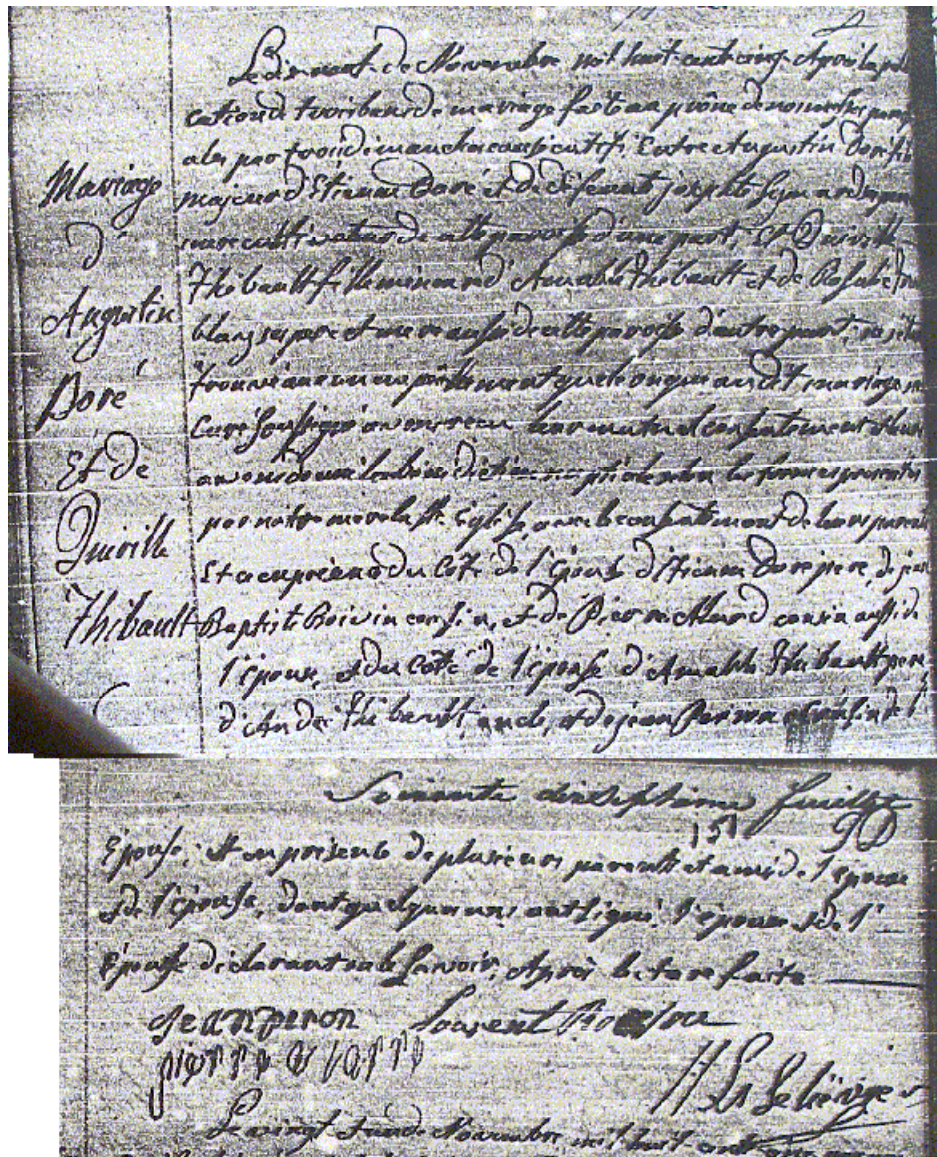


Figure 1. Mariage Augustin Doré et Quérille Thibeault 17-nov-1805

¹ Alexandrine est décédée à Baie St-Paul en nov 1821 alors que Josephte est née à St-Urbain en nov 1822.

Ils se sont installés tous les trois à Chambord vers la fin du 19^e siècle (1860/1880). On retrouve Jérémie à Chambord en 1868 ou 1869, Éloi et Augustin l'on suivit, mais seulement quelques années plus tard. On retrouve Éloi à St-Augustin en 1872 et quant à Augustin, il était encore là en 1873 .

Au recensement de 1831,² Augustin Doré, habitant, était propriétaire de sa terre. Il y avait neuf personnes qui demeuraient dans son humble maison. Comme tous les cultivateurs de son époque, il cultivait la terre et avait quelques têtes de bétail pour assurer la subsistance de sa famille.

Neuf personnes habitaient leur demeure, Augustin et Quérille Thibeault, leurs enfants, ainsi qu'une personne adulte non identifiée de moins de 31 ans. Le couple a déclaré au recenseur qu'il avait deux enfants de moins de cinq ans, Éloi (14 fév 1825) et Augustin (15 août 1828). Il y avait aussi 2 hommes célibataires âgés entre 21 et 31 ans, Jérémie (3 oct 1807) et une personne inconnue. Deux femmes célibataires âgées entre 14 et 45 ans, Adélaïde (5 sep 1811) et Marina (30 juin 1816) et une adolescente de moins de quatorze ans, Josephite (7 nov 1822). Toutes les personnes recensées dans cette maison étaient catholiques romains.

La famille possédait 250 acres de terre, mais n'en cultivait que 40. Pour l'année recensée, ils ont cultivé 150 minots de blé, 30 minots de pois, 5 minots d'avoine, 12 minots d'orge et 80 minots de patate.

La famille était encore sous le régime seigneurial en 1831 et devait payer un cens. Le taux des rentes seigneuriales³ payées par Augustin à titre de cens était fixé à $\frac{3}{4}$.

Le cheptel de la famille se composait de 15 bêtes à cornes, 4 chevaux, 25 moutons et 8 cochons.

² Le recensement a été fait entre le 1er juin et le 1 oct 1831..

³ Le régime seigneurial a été aboli en 1854.